

# La banque de demain dès aujourd'hui

# CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL: 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA

# **COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2017**

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en viqueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique:

- Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007-
- and to december 2015.

  Le référentiel de l'IASB (International Accounting Standards Board), qui comprend :

  Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting
- Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
   Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

#### NORMES. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

#### Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique

- Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, actifs disponibles à la vente, et instruments dérivés.
- Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes
- pour les autres actifs et passifs non financiers, notamment les immeubles de placement et les immobilisations corporelles et incorporelles

#### Bases de présentation

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

## Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants

## ibles et constructions à usage administratif

IIIIII CUDICO CI C	onstructions a assign definition duri	
Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Etanchéité, électricité, précablage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

illillieubtes et c	onstructions a usage tour istique .	
Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvres terrassement, structure métallique	50
Catégorie B	Menuiserie, revêtement, cloisons amovibles et aménagement extérieurs	15
Catégorie C	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, équipements cuisines, étanchéité, électricité	10
Catégorie D	Equipements hôteliers, mobiliers, équipements piscine, peinture	5

## IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur, avec indication de la juste valeur en annexes

Les taux d'amortissements retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Deux types de contrat de location sont définis par la norme :

- Deux y pes de Contra de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif;
  . Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.
  Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement sont comptabilisés à l'actif (immobilisation) et au passif (dette financière) à la plus faible valeur entre la juste valeur et la valeur actualisée (au taux d'intérêt effectif) des paiements minimaux du contrat.

L'amortissement du bien est comptabilisé en charges, et les intérêts de la période calculés au taux d'intérêt implicite du contrat

Les biens faisant l'objet de contrats de location simple ne sont pas comptabilisés à l'actif. Les loyers constituent une charge

#### TEST DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale. Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normatif à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré du capital.

#### INSTRUMENTS FINANCIERS

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale

La juste valeur retenue pour évaluer un instrument financier est en premier lieu le prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif. En l'absence de marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation.

- Un actif financier peut être défini comme :
   Un droit contractuel de recevoir de la trésorerie ou d'autres actifs financiers ;
- Un droit d'échanger d'autres instruments financiers dans des conditions potentiellement favorables
- Un instrument de capitaux propres d'une autre entreprise sauf titres de filiales et entreprises associées, à l'exception des actions propres acquises par l'entreprise ou ses filiales.

# Évaluation des titres

La juste valeur est la méthode d'évaluation retenue pour l'ensemble des instruments financiers classés dans les catégories « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » ou « Disponibles à la vente ».

Les prix cotés sur un marché actif constituent la méthode d'évaluation de base. À défaut, le groupe Crédit Immobilier et Hôtelier utilise des techniques de valorisation reconnues

Lorsqu'il n'y a pas de prix coté pour un titre de capitaux propres et qu'il n'existe pas de technique de valorisation reconnue, le groupe Crédit Immobilier et Hôtelier retient des techniques reposant sur des indications objectives et vérifiables telles que la détermination de l'actif net réévalué ou toute autre méthode de valorisation des titres de capitaux propres

Si aucune technique ne peut aboutir à une estimation fiable, ou si les diverses techniques utilisées donnent des estimations trop divergentes, le titre reste évalué au coût et est maintenu dans la catégorie « Titres disponibles à la vente »

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur en intégrant les frais d'acquisition (à l'exception des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat) et sont classés pour les actifs financiers dans une des quatre catégories suivantes :

• Actifs financiers à la juste valeur par résultat par nature ou sur option ;

• Placements détenus jusqu'à l'échéance ;

• Prâts et créance.

- Prêts et créances
- Actifs financiers disponibles à la vente

## Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » enregistre les actifs financiers non cotés à revenus fixe ou déterminable. Les titres sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation

En cas de signes objectifs de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée en valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine.

Les crédits sont classés dans la catégorie « Prêts et créances ». Ainsi, conformément à la norme IAS 39, ils sont évalués à l'initiation à la juste valeur, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux

Les prêts subordonnés, de même que les opérations de pension (matérialisées par des titres ou des valeurs), sont intégrés dans les différentes rubriques de créances, en fonction de la nature de la

Les intérêts courus sur les créances sont portés au compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat

Conformément à la norme IAS 39, les créances affectées en « Prêts et créances » sont dépréciées lorsqu'elles présentent un ou plusieurs événements de perte.

Les évènements entraînant une preuve objective de dépréciation, cités par IAS 39 § 59, sont les suivants :

• Des difficultés financières importantes de l'emprunteur,

- Une rupture de contrat effective telle qu'un défaut de paiement du principal ou des intérêts,
- · L'octroi par le préteur à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, d'une facilité non envisagée autrement par le prêteur, • Une probabilité de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur,
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier, à cause de difficultés financières,
- Des informations observables indiquant qu'il y a une baisse mesurable dans les flux futurs estimés d'un groupe de prêts depuis leur enregistrement initial, bien que la baisse ne puisse être encore identifiée dans les prêts individuels du groupe, incluant :





# La banque de demain dès aujourd'hui

# CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL: 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA

## **COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2017**

- Des changements défavorables du statut de paiement des emprunteurs dans le groupe, par exemple une augmentation des retards de paiement ou une augmentation du nombre de cartes de crédit ayant atteints leurs limites de crédit,
- Des conditions économiques nationales ou locales qui sont corrélées avec les défauts sur les actifs du groupe, par exemple une augmentation du taux de chômage dans la zone géographique des emprunteurs, une diminution des prix du marché immobilier pour les prêts hypothécaires dans la zone concernée ou des variations défavorables des conditions d'un secteur qui impactent les emprunteurs du groupe.

Les créances ainsi identifiées font l'objet d'une dépréciation sur base individuelle ou sur base collective. Les dépréciations sont constituées à hauteur de la perte encourue et correspondent à la différence entre la valeur comptable des prêts (coût amorti) et la somme des flux futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine. Les dépréciations sont enregistrées sous forme de provision On distingue ainsi

- Les créances dépréciées sur base individuelle : il s'agit des créances en souffrance assorties de provisions ;

   Les créances dépréciées sur base collective : il s'agit des créances non dépréciées sur base individuelle,
- lesquelles la dépréciation est déterminée par ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de crédit sont similaires.

Concernant les garanties reçues à prendre en compte pour le calcul de la provision, il est considéré :

- Qu'à priori la valeur devant être retenue est la valeur au moment de l'estimation de la provision et non une valeur tenant compte de l'éventuelle dégradation dans le futur de l'élément constituant cette
- garantie (par exemple un immeuble) (Base IAS 39 §AG86), Que même lorsqu' une garantie couvre une créance à 100 %, il y aura généralement une dépréciation du fait d'un calcul basé sur les flux actualisés lorsque le montant garanti est versé tardivement à l'établissement créancier

#### Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie « Disponibles à la vente » est définie par la norme IAS 39 comme la catégorie par défaut. Selon les dispositions de la norme IAS 39, les principes de comptabilisation des titres classés en « Disponibles à la vente » sont les suivants

- Les titres disponibles à la vente sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus
- Les intérêts courus sur les titres disponibles à la vente sont portés au compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat ;
- Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une composante séparée des capitaux propres recyclables «gains ou pertes latents ou différés». En cas de cession, ces variations sont constatées en résultat. L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/décote des titres à revenu fixe est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- En cas de signe objectif de dépréciation, significative ou durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins-value latente comptabilisée en capitaux propres est extournée et comptabilisée dans le résultat de l'exercice. En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation fait l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de dette mais pas pour les instruments de capitaux propres. En revanche, pour ces derniers, la variation de juste valeur positive en cas de reprise, est comptabilisée dans un compte de capitaux propres

## Dépréciation

Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des actifs autres que ceux classés en transaction.

Elle est matérialisée par une baisse durable ou significative de la valeur du titre pour les titres de capitaux propres, ou par l'apparition d'une dégradation significative du risque de crédit matérialisée par un risque de non recouvrement pour les titres de dette

Ce critère de baisse significative ou durable de la valeur du titre est une condition nécessaire mais non suffisante pour justifier l'enregistrement d'une provision. Cette dernière n'est constituée que dans la mesure où la dépréciation se traduira par une perte probable de tout ou partie du montant investi. La reprise de cette perte de valeur par le compte de résultat ne peut intervenir qu'au moment de la cession des titres, toute reprise antérieure étant comptabilisée en capitaux propres

Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers
Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers: présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les titres de créances émis comprennent les dettes représentées par des titres cessibles émis par le Groupe CIH (certificats de dépôt, obligations, Bons HBM,...), à l'exception des bons de caisse et des dettes

Les dettes subordonnées comprennent les dettes émises par le Groupe CIH (tels que les emprunts obligataires subordonnés). Le remboursement desdits emprunts subordonnés, en cas de liquidation, ne peut intervenir qu'après le désintéressement de tous les autres créanciers.

#### COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

#### Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

#### Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

#### **ACTIFS ET PASSIFS EVENRTUELS**

#### Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe CIH mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Un passif éventuel est

une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
- Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les

- Prime de fin de carrière :
- Indemnité de départ à la retraite anticipé

# Régimes à prestations définies

La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer, au compte de résultats, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié

La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1er Janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

## Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

# Indemnités de départ à la retraite anticipée

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle

# Principales hypothèses retenues

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long term	
	30-Juin-17	31-Décembre-16	30-Juin-17	31-Décembre-16
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	5,40%	5,40%	4,85%	5,70%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :	-	-	-	-
- Actifs	1 824	1 824	1 824	1 824
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilis'e pour l'actualisation est celui des bons de tr'esors augment'e d'un spread de risque situ'e entre 0,9%et 1.1%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance movenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans





# La banque de demain dès aujourd'hui

#### CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL: 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA

## **COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2017**

#### IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres. Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

#### PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### PRODUITS NETS DE COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalés en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestions de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions- Prestation de services

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

## FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

## **RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES**

Il s'agit des produits provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des produits des opérations de location-financement, d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier, des produits sur opérations de promotion immobilière et des produits liés aux immeubles de placements (reprises de dépréciation, variations de valeur positives et autres produits).

## Charges des autres activités

Il s'agit des charges provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des charges des opérations de location-financement, des activités hôtelière des filiales, des charges sur opérations de promotion immobilière et des charges liées aux immeubles de placements (dotations aux amortissements, variations de valeur négatives et autres charges).

## IMPOT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt de l'exercice correspond à la somme des deux composantes suivantes : impôt exigible et impôt différé. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice. La charge (ou le produit) d'impôt différé correspond aux montants d'impôts sur le résultat payables (ou recouvrables) au cours de périodes futures au titre de différences temporelles imposables (ou déductibles).

## RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat

#### TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

#### PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires »

#### Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou

- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée. Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, nclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

## Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

## REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :
• La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;

• Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill »

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure





# كالغدمع كم اليوم

# La banque de demain dès aujourd'hui

# CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL: 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA

# **COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2017**

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1er janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

#### **RECOURS A DES ESTIMATIONS**

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financ de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-

- Provisions pour dépréciation des créances clients
- · Goodwill:
- Provisions pour risques et charges
- · Avantages au personnel

#### OPERATIONS DE TITRISATION

sation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure **'Entité Structurée'** : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts.

Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

- En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

  1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire
- 2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;
- 3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams.

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation. Les principaux éléments de ces fonds sont récapitulés comme suit

FPCT	Nature des actifs	Année de création	Nominal à l'origine*	Solde au 30/06/2017*
Crédilog III	Prêts hypothécaires	2008	1 500	526,5
Crédilog IV	Prêts hypothécaires	2014	1 200	520,5

\*En millions de dirhams

## SECTEURS OPERATIONNELS

La norme IFRS 8 préconise aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elles se livrent et l environnements économiques dans lesquels elles opèrent. Les secteurs opérationnels du Groupe CIH comprennent

- L'activité banque
- · L'activité de crédit-bail et de crédit à la consommation (activité portée essentiellement par les filiales
- Autres activités : hôtellerie, courtage en assurance, ...etc.

## **RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS**

## PARTIE I: GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH

Le dispositif de gestion des risques du CIH s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur national.

Ce dispositif se fixe comme objectif d'assurer une veille permanente concernant les meilleures pratiques en matière de gestion des risques afin d'en assurer le déploiement progressif de manière à garantir un équilibre permanent entre le développement des activités du CIH et la maîtrise des risques y afférents.

#### I. GOUVERNANCE DES RISQUES

Le mode de gouvernance de la banque a connu une évolution au cours du 1er semestre 2009 qui s'est matérialisé à travers

profit de ses apports en matière de gouvernance, et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale Mixte du 28 05 2009 a décidé la transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, effective à partir de la date du 28 mai 2009 et l'adoption de nouveaux statuts de la banque.

## Modalité d'exercice de la Direction Générale :

- Conformément à la loi N°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la Loi 20-05 promulguée par le Dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 et conformément aux nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée Générale Mixte du 28 Mai 2008, le Conseil d'Administration décide que la direction générale de la société sera assumée, sous sa responsabilité, par un Directeur Général.
- sa responsabilité, par un inference de l'entre.

  Conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes, Le Conseil d'administration du 07 Octobre 2009 a décidé que le mode d'exercice de la
- Direction Générale est dorénavant exercé par un Président Directeur Général.

   L'Assemblée Générale du 11 Novembre 2009 a pris acte que le mode d'exercice de la Direction Générale choisi par le Conseil d'Administration en date du 28 mai 2009 est modifié par le Conseil d'Administration du 07 Octobre 2009 conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes.

Le système de gouvernance des risques adopté par le CIH s'inscrit dans le respect des dispositions émises  $\,$ en la matière par Bank Al-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit.

#### ROLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne

Elle s'assure de l'existence d'un système de Reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition du CIH aux différents risques

La Direction Générale se fait assister dans ces missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques

## **ROLE DE LA DIRECTION GENERALE**

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficient.

Elle s'assure de l'existence d'un système de Reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition du CIH aux différents risques.

La Direction Générale se fait assister dans ces missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques

## ROLE DES STRUCTURES ET COMITES SPECIALISES DANS LA GESTION DES RISQUES ET LE CONTROLE

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

## Les structures

- La Direction des Engagements ;
- La Direction des Risques ;
- Le Pôle Conformité
- La Direction de l'Audit et de l'Inspection Générale.

# Les Comités relevant de la Direction Générale

- Le Comité de Management des Risques
- Le Comité du Contrôle Interne ;
- Le comité de pilotage des risques de crédit
- Le Comité des Engagements : • Le Comité de Recouvrement ;
- · Le Comité de Suivi des Risques sensibles :
- Le Comité de Suivi des Affaires Spéciales ;
- Le Comité de Suivi du Contentieux
- Le Comité de Provisionnement ; • Le Comité ΔI M ·
- Le Comité de Conformité
- Le comité des risques opérationnels

## II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, le CIH a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration du CIH





# La banque de demain dès aujourd'hui

#### CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL: 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA

# **COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2017**

#### IDENTIFICATION

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques du CIH. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risqu

Le CIH a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet au CIH de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, le CIH a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, d'une grille de notation pour les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Ces modèles sont utilisés aussi pour la revue annuelle des portefeuilles.

Pour les risques opérationnels, Le CIH a mis en place un progiciel pour la gestion en work-flows de ces

#### MAITRISE

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiés à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale

Le CIH a mis en place des limites pour les risques de crédit, de marché, de taux et de liquidité.

#### Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'exploitation (PCA et PSI) en cas de survenance d'évènements majeurs.

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (Surveillance Permanente) et un contrôle de deuxième niveau par le Pôle Conformité pour ce qui est du risque de non conformité et les autres acteurs du contrôle interne pour les autres catégories de risque [Direction des Risques, Direction de la Comptabilité, RSSI...]. La Direction de l'Audit assure un contrôle de troisième niveau

Par ailleurs, l'une des missions de la Direction des risques consiste à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système

# **PARTIE II: DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES**

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque

Dans le cadre de la mise en place des méthodes avancées de calcul des risques de crédit, le CIH a élaboré :

- Un modèle de notation pour la promotion immobilière ;
- Un modèle de notation pour les entreprises
- Un modèle de sélection des bons payeurs pour la clientèle des professionnels ;
- Des modèles de scoring à l'octroi et des modèles de notation pour la clientèle Retail

## PRINCIPES DE BASE REGISSANT L'ACTIVITE DE CREDIT

L'activité de crédit au C.I.H s'appuie sur les principes de base suivants, en particulier

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.)
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes :
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi et de tarification ;
- · Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.

## SURVEILLANCE ET PILOTAGE DU RISQUE DE CREDIT

## DISPOSITIF DE SUIVI DU RISQUE DE CREDIT

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la

En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction des Engagements d'une part et la Direction des Risques, d'autre part.

Des reportings sont régulièrement adressés au comité d'audit, au comité de management des risques et au comité de pilotage des risques de crédit

## ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES ENGAGEMENTS

# Répartition des encours de crédit par marché et par nature de crédit

La répartition de l'encours globat des crédits par marchés de clientèle, au 30 Juin 2017, reflète :

• Le positionnement stratégique de la banque autour du financement des besoins des particuliers et de

- $la famille puis que les crédits aux particuliers représentent 52\% \ du \ total \ des \ encours \ hors \ contentieux$
- La forte concentration de l'activité de crédit à l'habitat, dans la mesure où les crédits à la construction et
- à l'acquisition de logements représentent 70% des encours hors contentieux;

Dans le domaine de la promotion immobilière, les deux régions du Grand Casablanca et du Rabat et région oncentrent plus de la moitié de l'encours global (PI hors contentieux) des crédits.

II. RISQUE OPERATIONNEL

Le volume global des créances en souffrance (CES) est en baisse continue depuis 2004. Il est passé en brut de 15 Milliards de Dirhams à fin 2004 à 3,04 milliards de Dirhams au 30 juin 2017.

# Le taux de CES s'établit à 6,79 % au 30 juin 2017. (En créances nettes d'agios réservés).

#### **DEFINITION DU RISQUE OPERATIONNEL**

Il s'agit des risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

#### PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES OPERATIONNELS

Afin de cerner l'ensemble du périmètre relatif à la gestion des risques opérationnels, la banque a mis en place un progiciel. Ce progiciel permet une gestion des déclarations d'incidents, la formalisation des résultats des exercices d'autoévaluation et le suivi des plans d'actions correctives.

Un reporting est adressé régulièrement au Comité Pilotage des Risques Opérationnels et au Comité Management des Risques ce qui permet une prise de décision sur les actions à mener pour la réduction des risques.

#### LE PLAN DE CONTINUITE DES ACTIVITES

Le plan de continuité de l'activité est un plan d'action documenté, qui expose les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque

## III. RISQUE DE MARCHE

#### DEFINITION DU RISQUE DE MARCHE

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent

- Les risques de taux et de position sur titres de propriété relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation:
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation

# ORGANISATION DE LA GESTION DU RISQUE DE MARCHE

## **ROLE DE LA SALLE DES MARCHES**

La Direction Marchés des Capitaux est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

# ROLE DE LA DIRECTION DES RISQUES

La Direction des Risques est en charge de l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi

## IV. GESTION ACTIF - PASSIF

## **EVALUATION DES RISQUES DE TAUX D'INTERET ET DE LIQUIDITE**

## **EVALUATION DU RISQUE GLOBAL DE TAUX**

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH Bank se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1an, 2 ans...15 ans et plus de 15 ans). Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

Une distinction est faite également entre la sensibilité CT (maturités inférieures à 1an), la sensibilité MT (maturités entre 1 et 7 ans) et la sensibilité LT (maturités supérieures à 7 ans).

Il se dégage de l'application de cette méthode au 30/06/2017, une sensibilité du bilan de la banque, à une variation de +1% de la courbe des taux, de -305 millions DH soit -7,2% des fonds propres réglementaires.

## **EVALUATION DU RISQUE DE LIQUIDITE**

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants

• Calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1an, 2 ans...15 ans et plus de 15 ans);





# La banque de demain dès aujourd'hui

# CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL: 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA

## **COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2017**

- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité ;
- Ce dernier est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats pour les postes contractuels, et les règles d'écoulement de la liquidité pour les postes non contractuels.

#### COUVERTURE DES GAPS DE TAUX ET DE LIQUIDITE

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces principales mesures sont les suivantes : • Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;

- · Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- · L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

#### SUIVI DES RISQUES DE TAUX ET DE LIQUIDITE

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH Bank. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité d'Audit.

#### V. RATIO DE SOLVABILITE ET ACTIFS PONDERES

Au 30 juin 2017, en application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres réglementaires de CIH Bank s'établissent à 4,89 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité s'établit à 17.22%

Les fonds propres de catégorie 1 s'établissent 3,20 milliards de dirhams intégrant 3,44 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1 et de 692 millions de dirhams de réserves et de résultats non distribués. Les déductions opérées sur les fonds propres de base concernent les Immobilisations Incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 138 millions de dirhams et les participations pour un montant global de 794 millions de dirhams. Le Ratio de fonds propre Tier 1 s'établit à 11.28%.

Les fonds propres de catégorie 2 s'établissent à 1.69 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires pour un montant de 1,90 milliards de dirhams. Les déductions opérées sur les

fonds propres de catégorie 2 concernent les Immobilisations Incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 34 millions de dirhams et les participations pour un montant global de 195 millions de dirhams.

#### RISQUE DE CREDIT

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin juin 2017 représentent 25,58 milliards de dirhams soit 90% de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres, ur une exigence en fonds propres de 2.05 milliards de dirhams

#### RISQUE DE MARCHE

Au vu de la situation arrêtée à fin juin 2017 de la position de change de la Banque, les exigences en fonds propres au titre du risque de marché sont nulles

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 2,84 milliards de dirhams au 30 juin 2017 pour une exigence en fonds propres de 227 millions

Le capital social est fixé à la somme de 2 660 808 500 dirhams [Deux Milliards Six Cent Soixante Millions Huit Cent Huit Mille Cinq Cent dirhams] divisé en 26 608 085 [Vingt Six Millions Six Cent Huit Mille Quatre Vingt Cinq] actions, d'une valeur nominale de Cent [100] dirhams chacune, toutes de même catégorie.

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ANNEE 2016

Le Conseil d'Administration réuni le 22/02/2017 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice comme suit

	2016
Bénéfice de l'exercice	451 964 390,78
Déduction des pertes antérieures	-
Solde s'élevant à	451 964 390,78
Réserve légale (-)	22 598 219,54
Report à nouveau bénéficiaire de l'exercice antérieur	415 887 198,88
Nouveau solde formant un bénéfice distribuable de l'exercice	845 253 370,12
Dividende par action	14
Nombre d'actions	26 608 085
Sommes distribuables à titre de dividendes aux actionnaires	372 513 190,00
Le solde non distribué affecté en totalité au compte report à nouveau	472 740 180,12

L'assemblée générale tenue le 29 Mars 2017 a décidé de fixer le montant du dividende à servir au titre de l'exercice 2016 à 14 Dirhams par action. Le dividende a été mis en paiement, à partir du 1er Juillet 2017.

# BILAN CONSOLIDE AU 30/06/2017

DILAI CONSOLIDE AO 30/00/201/	(e)	(en milliers MAD)		
ACTIF	30/06/17	31/12/16		
1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	945.640	1.586.200		
2. Actifs financiers à la juste valeur par résultat	234.608	1.161.522		
3. Instruments dérivés de couverture	-			
4. Actifs financiers disponibles à la vente	896.092	694.592		
5.Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1.720.812	922.441		
6.Prêts et créances sur la clientèle	38.656.228	36.726.375		
7. Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-		
8. Placements détenus jusqu'à leur échéance	2.490.156	2.480.637		
9. Actifs d'impôt exigible	180.316	340.396		
10. Actifs d'impôt différé	21.873	10.334		
11. Comptes de régularisation et autres actifs	934.047	935.798		
12. Actifs non courants destinés à être cédés	-	-		
13. Participations dans des entreprise mises en équivalence	589.654	593.47		
14. Immeubles de placement	1.091.982	993.542		
15. Immobilisations corporelles	1.140.305	1.065.790		
16. Immobilisations incorporelles	266.620	233.514		
17. Ecarts d'acquisition	174.884	174.884		
Total de l'Actif	49.343.218	47.919.501		

# **GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS**

A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	(e	n milliers MAD)
	30/06/17	30/06/16
dividendes reçus	-	-
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passif à la juste valeur par le résultat	14.479	59
Plus ou moins values latentes sur actifs/passif à la juste valeur par le résultat	-	-
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture	-	-
Variation de juste valeur des instruments dérivés	-	-
Inefficacité des couverture à la juste valeur	-	-
Inefficacité des couverture de flux de trésorerie	34	0
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	14.513	59

## **BILAN CONSOLIDE AU 30/06/2017**

(en milliers MAD)

PASSIF	30/06/17	31/12/16
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2.208	12
2.Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
3.Instruments dérivés de couverture	-	-
4.Dettes envers les établissements de crédit assimilés	3.390.251	2.611.686
5.Dettes envers la clientèle	27.815.188	28.447.096
6.Titres de créance émis	8.919.616	8.057.118
7.Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
8.Passifs d'impôt exigible	78.232	266.269
9.Passifs d'impôt différé	101.231	85.798
10.Comptes de régularisation et autres passifs	1.763.768	1.024.890
11.Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
12.Provsions techniques des contrats d'assurance	-	-
13.Provisions	243.056	234.256
14.Subventions et fonds assimillés	-	-
15.	2.036.901	2.051.159
16.Capitaux propres	4.992.768	5.141.217
17.Capitaux propres part du groupe	4.661.814	4.915.333
18.Capital et réserves liées	2.660.809	2.660.809
19.réserves consolidées	1.871.885	1.811.601
20.Gains ou pertes latents ou différés	6.977	8.403
21.résultat de l'exercice	122.144	434.519
22.Intérêts minoritaires	330.954	225.884
Total du Passif	49.343.218	47.919.501

#### **PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES** MISES EN ÉNHIVAI ENCE

MIDED EN EGO	IVALLITOL				(CIT IIIIIIIIIII)
Entreprises associées	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
Maghreb Titrisation	2.495	671	19.629	5.742	163
Maroc Leasing	585.507	28.188	11.629.204	1.663.965	9.587
Ajarinvest	1.652	(2.585)	5.293	-	(1.034)
Total	589.654	26.274	11.654.126	1.669.707	8.716





# La banque de demain dès aujourd'hui

# CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

# **COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2017**

# **COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

OU 01/01/2017 au 30/06/2017	(e	n milliers MAD)
	30/06/17	30/06/16
+ Intérêts et produits assimilés	1.207.166	1.178.825
2 Intérêts et charges assimilées	[448.768]	[446.955]
3. MARGE D'INTERET	758.398	731.870
4. + Commissions (produits)	145.022	134.617
5 Commissions (charges)	(6.247)	(7.022)
S. MARGE SUR COMMISSIONS	138.775	127.595
7. +/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	14.513	59
3. +/- Gains ou pertes nets sur actifs financiérs disponibles à la vente	23.714	9.358
. + Produits des autres activités	316.666	264.472
0 Charges des autres activités	(268.084)	(220.526)
1. PRODUIT NET BANCAIRE	983.982	912.828
2 Charges générales d'exploitation	(608.684)	[489.687]
<ol> <li>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des nmobilisations incorporelles et corporelles</li> </ol>	(51.785)	(60.757)
4. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	323.513	362.384
5. Coüt du risque	(152.185)	(105.792)
6. RESULTATS D'EXPLOIATATION	171.328	256.592
7. +/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en equivalence	8.716	10.724
8. +/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	28.797	17.130
9. +/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
0. RESULTAT AVANT IMPOT	208.841	284.445
1 Impôt sur les résultats	(84.554)	(101.566)
2. +/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
3. RESULTAT NET	124.287	182.879
4. Intérêts minoritaires	(2.143)	(2.374)
5. RESULTAT NET - PART DU GROUPE	122.144	180.505
6. Résultat de base par action en dirham	4,6	6,8
7. Résultat dilué par action en dirham	4,6	6,8

# **GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS**

DISPUNIBLES A LA VENTE	(	en milliers MAD)
	30/06/17	30/06/16
Dividendes reçus et produits sur AFS	19.596	9.032
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs disponibles à la vente	1.686	382
Dépréciation durable	(109)	(85)
Reprise de dépréciation	2.540	28
Solde des relations de couverture des instruments de couverture de la JV des AFS, lorsque l'élément couvert est cédé	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente	23.714	9.358

# INFORMATION SECTORIELLE

lon	milliers	MAD
(CII	muuers	ITIMU,

BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total
TOTAL BILAN	43.568.521	6.502.498	1.582.865	-2.310.666	49.343.218
Dont					
ELEMENTS D'ACTIF					
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service	1.126.368	3.682	18.309	-202.720	945.640
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1.984.223	5.782	55.097	-324.290	1.720.812
Prêts et créances sur la clientèle	32.666.191	5.047.427	1.052.643	-110.032	38.656.228
Immobilisations corporelles	833.301	126.682	180.322	-	1.140.305
Immobilisations incorporelles	247.856	18.737	27	-	266.620
ELEMENTS DU PASSIF				-	
Dettes envers les établissements de crédit assimilés	1.928.247	1.731.538	48.260	-317.795	3.390.251
Dettes envers la clientèle	25.835.157	1.366.888	872.116	-258.973	27.815.188
Titres de créance émis	7.435.358	1.484.258	-	-	8.919.616
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	2.036.814	133.523	-	-133.436	2.036.901
CAPITAUX PROPRES	4.478.300	379.875	69.642	64.952	4.992.768

COMPTE DE RESULTAT	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total
Marge d'intérêt	612.805	123.427	-1.369	23.534	758.398
Marge sur commission	115.321	32.877	-3.922	-5.501	138.775
Produit net bancaire	862.825	184.082	26.445	-89.370	983.982
Résultat d'exploitation	153.398	83.239	16.525	-81.833	171.328
Résultat net	130.696	66.379	9.045	-81.833	124.287
Résultat net part du Groupe	130.696	66.379	9.045	-83.976	122.144

# TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE DU 01/01/2017 au 30/06/2017

(en milliers MAD)

50 01/01/201/ au 30/00/201/	(er	n milliers MAD
FLUX DE TRESORERIE	30/06/17	31/12/16
1. Résultat avant impôts	208.841	692.260
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	269.606	508.433
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	55	[441]
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	106.964	51.325
5. +/- Dotations nettes aux provisions	45.048	48.876
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(8.716)	[26.292]
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	(8.323)	[6.697]
8. +/- Produits/charges des activités de financement	(7.557)	[9.429]
9. +/- Autres mouvements	(85.765)	(66.000)
10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	311.312	499.775
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	274.312	[127.147]
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	[2.703.496]	294.854
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	736.260	[1.256.494]
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	531.113	[364.295]
15 Impôts versés	(91.347)	[244.054]
16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15 )	(1.253.158)	(1.697.136)
17. = FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (Total des éléments A, B et C)	[733.004]	(505.101)
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	282.662	700.437
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements	(101.105)	(93.597)
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(299.637)	(565.014)
21. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20)	(118.080)	41.826
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(254.870)	(180.611)
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	864.215	(153.151)
24. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23)	609.345	(333.762)
25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et equivalents de trésorerie	0	0
26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Total des éléments D, E et F)	(241.739)	(797.037)
COMPOSITION DE LA TRESORERIE	30/06/17	31/12/16

COMPOSITION DE LA TRESORERIE	30/06/17	31/12/16
27. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	1.823.615	2.620.651
28. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)	1.586.187	2.188.461
29. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprés des établissements de crédit	237.427	432.190
30. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	1.581.875	1.823.615
31. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)	943.432	1.586.187
32. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprés des établissements de crédit	638.443	237.427
33. VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(241.739)	(797.037)

# DETTES SUBORDONNÉES

# **ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE**

(en milliers MA

COMPOSITION DE LA TRESORERIE	30/06/17	31/12/16
Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
Fonds de soutien	-	-
Autres fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées à durée déterminée	2.000.000	2.000.000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	-	-
intérêts courus à payer sur dettes subordonnées	36.901	51.159
Charges d'exploitation	2.036.901	2.051.159

# **CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION**

en milliers MAD

	30/06/17	30/06/16
Charges de personnel	284.673	268.871
Impôts et taxes	15.056	14.395
Services extérieurs et autres charges	308.956	206.422
Charges d'exploitation	608.684	489.687





# La banque de demain dès aujourd'hui

## CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

# **COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2017**

# TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES DU 01 JANVIER AU 30/06/2017

(en milliers MAD)

	Capital (1)	réserves liées au capital (2)	Actions propres (3)	Réserves et résultats consolidés (4)	Gains ou pertes latents ou différés (5)	Capitaux propres part Groupe (6)	Intérêts minoritaires (7)	total (8)
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2016	2.660.809	-	-	2.266.884	8.403	4.936.096	225.884	5.161.980
Changement de méthodes comptables et correction d'erreurs	-	-	-	[18.692]		[18.692]		[18.692]
Autres mouvements	-	-	-	(2.072)		(2.072)		[2.072]
Capitaux propres corrigés au 31 décembre 2016	2.660.809	-	-	2.246.120	8.403	4.915.332	225.884	5.141.216
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	119.865	119.865
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	(372.513)	-	(372.513)	(16.938)	[389.451]
Résultat de l'exercice	-	-	-	122.144	-	122.144	2.143	124.287
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (A)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (B)	-	-	-	-	[1.426]	[1.426]	-	[1.426]
Ecarts de conversion : variations et transferts en Résultat ( C )	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)	-	-	-	-	[1.426]	[1.426]	-	[1.426]
Variation de périmètre	-	-	-	[114]	-	[114]	-	[114]
Capitaux propres clôture au 30 Juin 2017	2.660.809			1.995.636	6.977	4.663.422	330.954	4.994.376
Changement de méthodes comptables et corrections d'erreurs	-	-	-	[1.608]	-	[1.608]	-	(1.608)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres corrigés au 30 Juin 2017	2 660 809	-	-	1 994 028	6 977	4 661 814	330 954	4 992 768

## PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

(en milliers MAD

DE CICEDIT ET ASSIMILES		en milliers MAD
		Valeur brute au 31/12/2016
A vue	1.109.300	542.862
Comptes ordinaires	682.184	120.028
Prêts et comptes au jour le jour	-	171.403
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	-
Autres prêts et créances	427.116	251.431
A terme	611.810	379.855
Prêts et comptes à terme	606.028	372.890
Prêts subordonnées et participants	-	-
Valeurs reçues en pension à terme	-	-
Créances rattachés	5.782	6.965
Autres prêts et créances	-	-
Total Brut	1.721.110	922.717
Dépréciation	298	276
Total Net	1.720.812	922.441

# IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers MAD

Valeur brute	31/12/16	Acquisitions	Cessions ou retraits	30/06/17
Valeur brute	554.344	147.264	144.944	556.663
Amortissement & dépréciation	320.830	14.831	45.618	290.043
Net	233 514	_	_	266 620

## **GOODWILL**

(en milliers MAD)

	31/12/16	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	Reclassement	30/06/17
Valeur brute	179.384		-	-		179.384
Jbilet (fonds commercial)	2.000	-	-	-	-	2.000
Somical (fonds commercial)	300	-		-	-	300
Belle-vue	2.200	-	-	-	-	2.200
Sofac	174.884	-	-	-	-	174.884
Cumul des pertes de valeur	4.500	-	-	-	-	4.500
Jbilet (fonds commercial)	2.000	-	-	-	-	2.000
Somical (fonds commercial)	300	-	-	-	-	300
Belle-vue	2.200	-		-	-	2.200
Valeur nette au hilan	174 884	_	_	_	_	174 884

## **DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE**

(en milliers MAD

DELLES EMAEKS		marcio ma				
			Secteur privé			
DEPOTS	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 30/06/17	Total 31/12/2016
Comptes à vue créditeurs	-	4	3.993.164	10.414.721	14.407.889	15.781.819
Comptes d'épargne	-	-	-	4.606.433	4.606.433	4.411.988
Dépôts à terme	86.460	301.995	536.920	5.043.695	5.969.070	5.592.263
Autres comptes créditeurs	-	9.310	104.101	1.767.572	1.880.983	1.604.292
Intérêts courus à payer	1.223	1.159	10.474	65.841	78.697	75.228
Autres dettes envers la clientèle	-	872.116	-	-	872.116	981.505
TOTAL	87.683	1.184.584	4.644.659	21.898.262	27.815.188	28.447.096

# PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

(en milliers MAD)

	Secteur		Secteur privé		Total	Total
CREANCES	public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	30/06/17	31/12/16
Crédits de trésorerie	704.083	106.054	2.932.237	151.635	3.894.008	3.114.199
- Comptes à vue débiteurs	154.083	90.750	1.126.987	54.735	1.426.555	1.131.529
<ul> <li>Créances commerciales sur le Maroc</li> </ul>	-	-	373.780	-	373.780	210.135
- Crédits à l'exportation	-	2.433	9.637	-	12.070	2.291
- Autres crédits de trésorerie	550.000	12.871	1.421.832	96.900	2.081.603	1.770.244
Crédits à la consommation	-	2	7	5.791.525	5.791.534	5.350.102
Crédits à l'équipement	-	-	1.820.657	-	1.820.657	1.916.039
Crédits immobiliers	-	-	7.202.658	17.880.875	25.083.534	25.079.012
Autres crédits	-	616.136	3.967	110.554	730.657	94.124
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à recevoir	1.906	-	15.936	18.276	36.118	26.564
Créances en souffrance	-	-	558.693	2.275.022	2.833.716	2.549.433
Dépréciation	-	-	411.656	1.127.899	1.539.555	1.406.736
- Sur base individuelle	-	-	225.159	1.098.143	1.323.301	1.173.240
- Sur base collective	-	-	186.498	29.756	216.254	233.496
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créancees relatives aux opérations de réassurances et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	5.560	5.560	3.638
TOTAL	705.988	722.192	12.122.499	25.105.549	38.656.228	36.726.375

## DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILES

(en milliers MAD)

			del 5 MAD)			
	Etablissement	ts de crédit au Maroc	et assimilés			
DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établis de crédit et assimilés au Maroc	Etablis de crédit à l'étranger	Total 30/06/17	Total 31/12/16
Comptes ordinnaires créditeurs	_	102.493	5.602	16.165	124.260	33.869
Valeurs données en pension	1.000.315	-	-	-	1.000.315	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	1.000.315	-	-	-	1.000.315	-
Emprunts de trésorerie	-	1.622.427	-	-	1.622.427	400.000
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	1.622.427	-	-	1.622.427	400.000
Emprunts financiers	3.967	20.748	103.479	239.531	367.725	2.081.183
Autres dettes	-	260.021	-	-	260.021	86.325
Intérêts courus à payer	125	11.863	-	3.516	15.504	10.308
TOTAL	1.004.407	2.017.552	109.081	259.211	3.390.251	2.611.686

# TITRES DE CRÉANCES ÉMIS

(en milliers MAD)

Libelle	31/12/16	Augmentation	Diminution	30/06/17
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	5.587.400	2.725.000	1.622.000	6.690.400
Intérêts courus non échus	93.960	65.819	77.465	82.314
Emprunts obligataires	1.179.990	-	73.330	1.106.660
Intérêts courus non échus	35.048	7.330	35.048	7.330
Autres dettes représentées par un titre	1.120.144	-	121.293	998.850
Intérêts courus non échus	40.577	34.062	40.577	34.062
TOTAL	8.057.118	2.832.211	1.969.713	8.919.616







# La banque de demain dès aujourd'hui

## CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

# **COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2017**

## **ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES** COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (en milliers MAD)

	30/06/17	30/06/16
Résultat net	124.287	182.879
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	(1.426)	1.113
Ecarts de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	[1.426]	1.113
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/0CI	-	-
Eléments relatifs aux sociétés mise en équivalence	-	-
Total cumulé	122.860	183.992
Part du groupe	120.717	181.618
Part des minoritaires	2.143	2.374

<b>1/AI</b> E	HDC	CNI	$c \wedge i$	CCE
VALE	UKS	EN	LAI	33E

	30/06	/17	31/12/16		
Valeur	Actif	Passif	Actif	Passif	
Caisse	456.295	-	426.240	-	
Banques centrales, CCP	489.344	2.208	1.159.960	12	
Total	945.640	2.208	1.586.200	12	

## **IMPÔTS**

	30/06/17	31/12/16
Actifs d'impôt différé	21.873	10.334
Passifs d'impôt différé	101.231	85.798
Position nette	(79.358)	(75.464)

## **IMMEUBLES DE PLACEMENT**

Valeur brute	Valeur brute au 31/12/2016	Acquisitions	Cessions	et autres mouvements	Valeur brute au 30/06/2017	Juste valeur au 30/06/2017
Valeur brute	1.232.182	66.845	88.311	125.208	1.335.925	
Amortissement & Dépréciation	238.640	9.306	4.004	0	243.943	1.564.329
Net	993.542	-	-	-	1.091.982	-

# **ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE**

Valeur brute	Valeur 30/06/2017	Valeur 31/12/2016
Titres à revenus variables		
Cotés	412.669	428.657
Non cotés	158.887	146.272
Titres à revenus fixes	-	-
Cotés	-	-
Non cotés	50.415	-
Autres (parts opcvm)	274.122	119.663
Total	896.092	694.592
Dont gains et pertes latents	6.977	8.403
Dont provisions pour dépréciation	201.819	201.689

# **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Libelle	31/12/16	Augmentation	Diminution	30/06/17
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	1.737	105	633	1.209
Provisions pour affaires sociales	14.611	3.203	8	17.806
Provisions pour autres risques et charges	54.472	12.086	10.982	55.576
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	163.436	8.214	3.185	168.466
TOTAL	234.256	23.608	14.808	243.056

Ventilation des provisions	31/12/16	30/06/17
Court terme	-	-
Long terme	234.256	243.056
TOTAL	234.256	243.056

## MARGE D'INTÉRÊT

(en milliers MAD)

	30/06/17	30/06/16
Sur opérations avec les établissements de crédits	12.241	13.119
Sur opérations avec la clientèle	1.146.014	1.117.445
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	415	3.215
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à échéance	47.682	44.484
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	814	561
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits d'intérêts	1.207.166	1.178.825
Sur opérations avec les établissements de crédits	31.602	32.945
Sur opérations avec la clientèle	202.669	203.854
Actifs financiers disponibles à la vente	22.986	15.819
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	5.603	465
Sur dettes représentées par titres	145.307	168.640
Sur dettes subordonnées	39.823	25.232
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	777	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Charges d'intérêts	448.768	446.955

# **COMMISSIONS NETTES**

	30/06/17				30/06/16	
	Produits	charges	Net	Produits	charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédits	-	2.257	[2.257]	-	2.601	(2.601)
Sur opérations avec la clientèle	34.929	-	34.929	35.312	-	35.312
Sur opérations sur titres	7	-	7	120	-	120
Sur opération de change	3.640	-	3.640	2.619	-	2.619
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	-	-	-	-	-	-
Prestations de services bancaires et financiers	106.445	3.990	102.455	96.567	4.421	92.146
- Produits nets de gestions d'OPCVM	4.036	-	4.036	3.521	-	3.521
- Produits nets sur moyens de paiemennt	41.748	-	41.748	40.383	-	40.383
- Autres	60.661	3.990	56.671	52.663	4.421	48.242
Produits nets des commissions	145.022	6.247	138.775	134.617	7.022	127.595

# Détail des charges

# **ENGAGEMENTS SOCIAUX ET AVANTAGES AU PERSONNEL**

(en milliers MAD)

	30/06/17	31/12/16
Salaires	155.767	246.142
Indemnités diverses	73.400	174.252
Cotisations sociales	50.557	107.360
Autres charges de personnel	4.948	9.970
Total	284.673	537.725

## Effectif fin de période

	30/06/17	31/12/16
Employés	791	679
Cadres	1.411	1.342
Total	2.202	2.021

# Avantages au personnel

Montant (Provisions) au 1er janvier 2016	(155.378)
Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision)	[13.616]
Reprises pour utilisation / Prestations payées	8.782
OCI	(3.224)
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2016	(163 436)
Montant (Provisions) au 1er janvier 2017	(163 436)
Montant (Provisions) au 1er janvier 2017 Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision)	(163 436) (8 214)
Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision)	[8 214]
Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision) Reprises pour utilisation / Prestations payées	(8 214) 3 185
Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision) Reprises pour utilisation / Prestations payées OCI	(8 214) 3 185
Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision) Reprises pour utilisation / Prestations payées OCI Variation de périmètre	(8 214) 3 185

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avanta accordés posté l'em	rieurement à
	30-jui-17	31-déc-16	30-jui-17	31-déc-16
Engagement net	60.818	58.976	107.648	104.460
Limitation de l'actif de retraite	-	-	-	-
Coûts des services passés non reconnus	-	-	-	-
Gains/Pertes actuariels non reconnus	-	-	-	-
Actif/Provision net figurant au bilan	60.818	58.976	107.648	104.460

## Sensibilité de l'engagement par rapport au taux d'actualisation

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	30/06/17	31/12/16	30/06/17	31/12/16
Sensibilité de l'engagement	-7%	-7%	-5%	-5%
Sensibilité du coût des services	-10%	-10%	-8%	-8%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	10%	10%	14%	14%





# La banque de demain dès aujourd'hui

# CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

# **COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2017**

ENGAGEMENTS	30/06/17	31/12/16
Engagements de financements et de garantie donnés	6.890.728	5.248.836
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit	105.735	152 455
et assimilés	103.733	132.430
Crédits documentaires import	-	
Acceptations ou engagements de payer	-	
Ouvertures de crédit confirmés	105.735	152.455
Engagements de substitution sur émission de titres	-	
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	
Autres engagements de financement donnés	-	
ingagements de financement en faveur de la clientèle	4.689.657	3.977.269
Crédits documentaires import	368.289	173.382
Acceptations ou engagements de payer	330.591	52.345
Ouvertures de crédit confirmés	3.528.334	3.425.150
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	3.159	5.733
Autres engagements de financement donnés	459.284	320.659
ingagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et	920.849	824
nssimilés		
Crédits documentaires export confirmés	920.849	824
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
Ingagements de garantie d'ordre de la clientèle	1.174.487	1.118.288
Garanties de crédits données	515.106	513.473
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	450.167	377.209
Autres cautions et garanties données	201.448	218.784
Engagements en souffrance	7.766	8.822
Ingagements de financements et de garantie reçus	6.039.861	5.959.990
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et essimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	
- Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie recus d'établissements de crédit et assimilés	-	
Garanties de crédits	-	
Autres garanties recues	_	
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de Jarantie divers	6.039.861	5.959.990
Garanties de crédits	6.039.861	5.959.990

# **COÛT DU RISQUE**

	(e)	I IIIIttle S MAD)
	30/06/17	30/06/16
Dotations aux provisions	282.996	220.950
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	278.650	219.629
Provisions pour dépréciation des titres AFS	-	-
Provisions pour risques et charges	4.345	1.320
Reprise de provisions	125.019	110.179
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	123.955	107.161
Provisions pour dépréciation des titres AFS	-	-
Provisions pour risques et charges	1.064	3.018
Variation des provisions	157.977	110.771
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	2.442	10.412
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	(8.256)	(15.391)
Autres pertes	22	-
Coût du risque	152.185	105.792

## VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

D Acquisition		il lilittle S MAD)
	30/06/17	30/06/16
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	-
Ecart d'acquisition négatifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-

# PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	B	Jui-17 Déc-16		Jui-17 Déc-16 Mét		Méthode
sociale	Pays	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	de consolidation
CIH	Maroc	100%	100%	100%	100%	Consolidante
CIH Courtage	Maroc	100%	100%	100%	100%	Intégration globale
Maghreb Titrisation	Maroc	24%	24%	24%	24%	Mise en équivalence
Maroc Leasing	Maroc	34%	34%	34%	34%	Mise en équivalence
Sofac	Maroc	66%	66%	66%	66%	Intégration globale
Sofassur	Maroc	66%	66%	66%	66%	Intégration globale
Tivoli	Maroc	89%	89%	89%	89%	Intégration globale
QMB Company	Maroc	40%	100%	40%	100%	Intégration globale
Ghosn Ennakhil	Maroc	100%	100%			Intégration globale
Ajarinvest	Maroc	40%	40%			Mise en équivalence
Crédilog 3	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale
Crédilog 4	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale

PRODUITS ET CHARGES NETS DES AUTRES ACT	en milliers MAD)	
	30/06/17	30/06/16
produits de la promotion immobilière	-	-
produits de l'activité hôtelière	7.588	4.135
Produits sur opération de location simple	-	-

Produits sur opération de location simple	-	-
charges de l'activité hôtelière	(3.711)	(3)
variations de juste valeur des immeuble de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat		
d'assurance		-
Dotations & Reprises sur immeubles de placement	(5.597)	(4.250)
variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	308.410	260.454
Autres charges	(258.108)	(216.390)
Produits et charges nets des autres activités	48.582	43.945

#### DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30/06/17	30/06/16
Dotations nettes des reprises aux amortissements des Immobilisations corporelles et incorporelles	(51.785)	(60.757)
Dotations nettes des reprises aux dépréciations des Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Total	(51.785)	(60.757)

#### GAINS OU DEDTES NETS SUD AUTDES ACTIES

GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS	(en milliers MAD)	
	30/06/17	30/06/16
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	6.178	2.600
Plus-values de cession	6.178	2.603
Moins-values de cession	-	[2]
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus-values de cession	-	-
Moins-values de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	22.619	14.530
Gains ou pertes nets sur autres actifs	28.797	17.130

# **IMPÔT SUR LES RÉSULTATS**

Effet des autres éléments Charge effective d'impôts

	30/06/17	30/06/16
Charge d'impôts exigibles	78.231	105.808
Charge d'impôts différés	6.323	-4.242
Charge d'impôts de la période	84.554	101.566
	30/06/17	30/06/16
Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	200.124	273.722
Taux d'impôt théorique	37%	37%
Impôt théorique	74.046	101.277
Ecart taux mère/filiales	(1.143)	(253)
Effet différences permanentes	11.651	543

# **RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ**

Retraitement de la plus value de cession des titres consolidés

	30 Juin 2017	30 Juin 2016
Résultat net part du Groupe	122.144	180.505
Nombre d'actions ordinaires émises	26.608.085	26.608.085
Résultat par action de base et dilué en DH	4,6	6,8

# ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT [en milliers MAD]

Valeur brute	Valeur 30/06/2017	Valeur 31/12/2016
Créances sur les établissements de crédit	-	-
Créances sur la clientèle	-	-
Actif représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations, Bons du Trésor et autres titres à revenus fixes	234.608	1.161.522
Titres Cotés		
Titres Non cotés	234.608	1.161.522
Actions et Autres Titres à revenus variables	-	-
Titres Cotés	-	-
Titres Non cotés	-	-
Instruments dérivés	-	-
Créances rattachées	-	-
Juste Valeur au Bilan	234.608	1.161.522

(en milliers MAD)

101.566



# La banque de demain dès aujourd'hui

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1º JANVIER AU 30 JUIN 2017



47, rue Allal Ben Abdellah 20 000 Casablanca Maroc

# **COOPERS AUDIT**

83, Avenue Hassan II 20 100 Casablanca Maroc

# **GROUPE CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH)**

# ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES

#### PERIODE DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2017

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2017. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 4 992 768, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 124 287.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier arrêtés au 30 juin 2017, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 7 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

BAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International

Faïçal MEKOUAR Associé

COOPERS AUDIT COOPERS AUDIT MAROC Siège: 83 Avenue Hassan II

CASABLANCA au: 50 - 52, Bd Abdellatif Benkadour

Abdelaziz ALMECHATTA

Tel 05 Associé